



Choisir son orientation après la 3^{ème}

L'orientation en 3^e :

1^{er} trimestre

- Informations sur l'orientation, entretiens d'orientation avec les professeurs principaux
- Vœux provisoires à donner pour le premier conseil de classe qui émettra un avis.

2^e trimestre

- Portes ouvertes, forum des métiers, stage d'observation et mini stages en lycée.
- Intentions d'orientation plus précises exprimées sur la fiche de dialogue et la fiche de vœux .
- Avis plus précis du conseil de classe sur les intentions.

Avril à mai

- Dossier de demande d'orientation et d'affectation dans un établissement public. (Affelnet) (formulation de vœux très précis)

Juin

Avis de voie d'orientation par le conseil de classe du 3^e trimestre et décision du chef d'établissement.

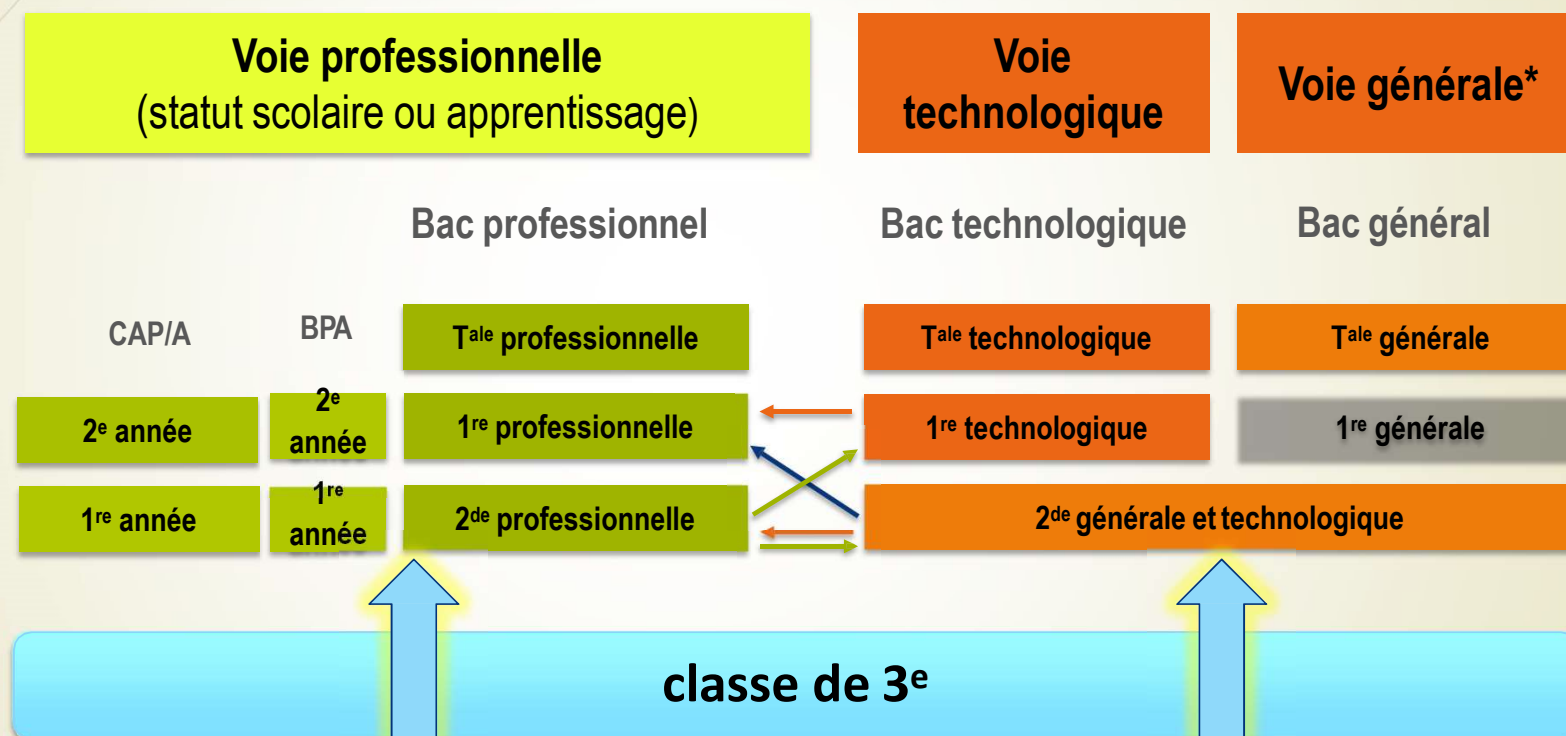
→ Si accord : validation et décision d'orientation définitive.

→ Si désaccord : entretien famille/chef d'établissement et possibilité de saisine de la commission d'appel.

Quelle formation ? S'informer et vérifier

- Portes ouvertes des établissements (Février - avril)
- Mini-stages de découverte en Lycée Professionnel (Janvier - avril)
- Périodes de découverte en entreprise = stage au mois de Janvier
- Sites internet qui permettront d'affiner les projets d'orientation: (un document sera envoyé aux familles par mail avec l'ensemble des sites et liens)
 - Pour tous : le site onisep, le site onisep TV, le site cleor ou le site CIDJ
 - Pour la voie générale et technologique : les sites : secondes-premieres2023-2024, la voie générale en première et terminale et passeport pour la voie technologique
 - Pour la voie professionnelle : les sites la nouvelle voie pro et les familles de métiers
- Conseil en orientation : **le professeur principal reste le premier interlocuteur**

Des formations différentes, plusieurs diplômes





Les voies d'orientation après la 3^e

- La 1^{re} année de CAP
 - La 2^{de} professionnelle
 - La 2^{de} générale et technologique
- 

La voie professionnelle

Durée

- ↘ en 2 ans : CAP
- ↘ 3 ans : bac pro (poursuite possible dans le supérieur)

Statut

- ↘ scolaire : élève au lycée
- ↘ salarié : apprenti-e en alternance entre lycée ou CFA et entreprise

Programme

- ↘ des cours généraux, en relation avec le métier,
- ↘ la moitié de l'emploi du temps en cours techniques et professionnels (outils, exercices techniques, TP, gestes professionnels)

Se former en apprentissage

Démarche

- Rechercher une entreprise d'accueil
- Signer un contrat avec l'employeur, qui vous inscrit en formation

Durée

Cursus complet ou partiel, selon le parcours antérieur

Lieu

Cours en CFA ou en lycée, en alternance avec les périodes de travail chez l'employeur

Conditions

Avoir entre 16 et 30 ans

Bac Professionnel (3 ans)

- Élèves intéressés par un domaine professionnel
ex : bâtiment, commerce, mécanique, social...
- Enseignement général
- Enseignement professionnel
(atelier, laboratoire, salle informatique)
- Stages en entreprise entre 20 et 24 semaines sur les 3 ans
- Après : insertion professionnelle ou BTS

Une seconde professionnelle organisée par familles de métiers- choix du bac fin de 2^{nde} pro

- Les élèves se positionnent en 3^{ème} sur une famille de métiers.
- En fin de seconde, il y a un second palier d'orientation : les élèves choisissent leur Bac parmi ceux de la famille de métiers

Exemple :

orientation en fin de 3^{ème} en 2^{nde} GATL (Gestion, Administration, Transport et Logistique)

Choix en fin de seconde : Bac Pro AGORA (Gestion, Administration), Bac Pro Transport ou Bac Pro Logistique.



Le CAP (2 ans) : 200 spécialités

- ▶ Pour les élèves intéressés par un métier précis
ex : coiffure, maçon, boucher, sérigraphie industrielle...
- ▶ Enseignement général 40 %
- ▶ Enseignement professionnel 60 %
- ▶ Stages en entreprise 12 à 16 semaines sur les 2 ans
- ▶ Après : insertion professionnelle
ou Poursuite d'études (Bac Pro, BP, MC)



ATTENTION

- Seconde pro et CAP : nombre limité de places
- Formuler un maximum de vœux, classés par ordre de préférence (**10 vœux possibles**)
- Certaines sections sont très demandées !!!

- Résultats de l'affectation fin juin, à l'issue des épreuves du DNB.
- Inscriptions en établissement début juillet : bien s'inscrire même si l'élève est sur liste d'attente sur son premier vœu !!!

- Si refusé ou en liste d'attente : autre Tour de vœux mi-septembre

- Privé : c'est à la famille de prendre contact avec l'établissement

La seconde générale et technologique

- Possibilité de demander le seconde Générale et technologique sur les fiches d'affectation uniquement si le conseil de classe a émis au troisième trimestre un avis favorable.
- L'affectation se fait sur le lycée de secteur : le lycée Aragon
- Possibilité de demander des dérogations pour certaines raisons (critères nationaux), mais peu de chance d'aboutir en fin de 3^{ème}.
- Possibilité de changer de lycée en fin de seconde en fonction des spécialités choisies.
- Inscriptions en établissement début juillet.
- Privé : c'est à la famille de prendre contact avec l'établissement



A la fin de la seconde générale et technologique :

Second palier d'orientation choix entre :

- **Première générale : choix de 3 spécialités parmi 12**
- **Première technologique**

Les spécialités de 1^{ère} générale

A partir de la Première, 13 enseignements de spécialités sont proposés :

1. Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
2. Humanités, littérature et philosophie
3. Langues, littératures et cultures étrangères
4. Mathématiques
5. Physique-chimie
6. Sciences de la vie et de la Terre
7. Sciences économiques et sociales
8. Sciences de l'ingénieur
9. Ecologie - Agronomie et Territoire (dans les lycées agricoles)
10. Numériques et sciences informatiques
11. Arts (Arts du cirque, arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre)
12. Littérature, langues et culture de l'Antiquité
13. Sports: Education Physique, pratique et culture sportives

Les bacs technologiques

BAC STMG

**Management
et Gestion**

BAC STI2D

**Industrie &
Développement
Durable**

BAC ST2S

**Santé et
Social**

BAC STL

Laboratoire

BAC STAV

**Agronomie et
Vivant**

BAC STHR

**Hôtellerie
Restauration**

BAC
STD2A

**Design et
Arts
Appliqués**

BAC S2TMD

**Théâtre
Musique
Danse**